

ADSEA DU CANTAL

*2, rue de la Fromental
15018 AURILLAC*

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ***Exercice clos le 31 décembre 2017***



26, avenue du Lioran - BP 14 – 15100 SAINT-FLOUR – www.acf-expertise.fr

ACF SAS au capital de 266 000 euros – R.C.S. Aurillac 398 804 526 - APE 6920Z

Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale de Riom



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres de l'association ADSEA DU CANTAL,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale en date du 1^{er} juillet 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADSEA DU CANTAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

▪ Motivation de la réserve

En raison de l'insuffisance d'uniformisation et de formalisation des procédures de contrôle interne au sein des établissements de l'association, nous n'avons pu mettre en œuvre des travaux nous permettant de nous assurer de façon suffisante de la permanence des traitements et estimations comptables retenus par l'association

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres sur les comptes de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

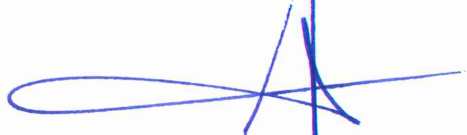
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Saint-Flour
Le 14 juin 2018**

**ACF SAS
Fabien SOULEYREAU**



**Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom**

A C T I F	Arrêté au 31/12/2017 Durée 12 mois			31/12/2016 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	59 903,39	-46 728,31	13 175,08	15 253,73
Autres immobilisations incorporelles	75 831,58	-59 425,98	16 405,60	19 113,24
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	26 017,96	-1 866,64	24 151,32	16 384,65
Constructions	13 794 802,62	-6 198 928,21	7 595 874,41	8 023 101,24
Installations techniques, matériel et outillage	2 121 943,33	-1 722 360,10	399 583,23	384 638,55
Autres immobilisations corporelles	1 571 132,06	-951 900,36	619 231,70	557 606,74
Immobilisations corporelles en cours	12 863,86		12 863,86	18 261,50
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	26 028,34		26 028,34	25 660,92
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 043,50		13 043,50	11 162,30
TOTAL I	17 701 566,64	-8 981 209,60	8 720 357,04	9 071 182,87
Comptes de liaison				
Comptes de liaison (1)				
Comptes de liaison				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	24 203,35		24 203,35	17 209,08
Autres approvisionnements	110 882,40		110 882,40	113 074,40
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	63 431,75		63 431,75	45 696,22
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 201,87		2 201,87	2 500,00
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	1 759 086,12	-11 177,97	1 747 908,15	1 685 212,58
Autres créances	269 777,11		269 777,11	251 876,55
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	2 300 000,00		2 300 000,00	2 400 000,00
Disponibilités				
Disponibilités	9 510 919,03		9 510 919,03	7 231 764,48
TOTAL III	14 040 501,63	-11 177,97	14 029 323,66	11 747 333,31
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	66 551,16		66 551,16	71 341,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL GENERAL	31 808 619,43	-8 992 387,57	22 816 231,86	20 889 857,99



(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre cet établissement les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du CASF

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2017 Durée 12 mois	31/12/2016 12 mois
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds associatifs sans droit de reprise		787 062,86	787 062,86
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Dons et legs		80 000,00	
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		355 678,34	355 678,34
Réserves			
Excédents affectés à l'investissement		3 325 836,44	3 056 165,11
Réserves de compensation		1 616 108,59	1 558 242,30
Excédents affectés à la couverture besoin fonds roulement		963 060,26	928 013,10
Autres réserves		90 370,63	90 370,63
Report à nouveau			
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		-160 968,91	-160 390,10
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		-1 739 816,50	-1 640 849,94
Résultat sous contrôle tiers financeurs		1 435 652,25	1 349 202,84
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		-296 395,46	-388 388,51
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)		1 010 952,19	441 481,87
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		169 863,47	170 825,27
Provisions réglementées			
Couverture du besoin en fonds de roulement		16 111,69	16 111,69
Amortissements dérogatoires et prov renouvellement immobilisations		818 305,20	870 177,98
Réserves des plus-values nettes d'actif		1 160 869,25	1 009 277,21
Immobilisations grevées de droits			
TOTAL I		9 632 690,30	8 442 980,65
Comptes de liaison			
Comptes de liaison			
Comptes de liaison			
TOTAL II			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques		351 212,00	595 781,89
Provisions pour charges			
Provisions pour charges		66 324,60	68 476,20
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		639 256,25	392 252,24
TOTAL III		1 056 792,85	1 056 510,33
Dettes (3)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		4 974 726,99	5 389 304,18
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Emprunts et dettes financières divers (3)		4 351 030,23	3 286 039,79
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		177 713,77	141 226,06
Redevables créditeurs			
Redevables créditeurs		1 294,33	14,26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)			
Dettes fournisseurs et acomptes rattachés (4)		473 024,47	517 585,39
Dettes sociales et fiscales			
Dettes sociales et fiscales		2 111 777,73	1 746 281,68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		32 753,84	303 332,78
Autres dettes (5)			
Autres dettes (5)		4 045,35	6 326,87
TOTAL IV		12 126 366,71	11 390 111,01
TOTAL GENERAL		22 816 231,86	20 889 857,99



(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :
(3) En particulier : cautions versés par les résidents à leur entrée dans l'établissement
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :
(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Compte de résultat

Consolidé associatif ADSEA du Cantal

	Arrêté au : 31/12/2017		31/12/2016		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises	625,25	0,00	250,00	0,00	375,25	150,10
Production vendue	799 185,71	5,27	851 172,41	5,81	-51 986,70	-6,11
Chiffre d'affaire	799 810,96	5,27	851 422,41	5,81	-51 611,45	-6,06
Production stockée	15 543,53	0,10	-21 783,86	-0,15	37 327,39	-171,35
Production immobilisée	15 170 452,97	100,00	14 650 198,49	100,00	520 254,48	3,55
Subventions d'exploitation	156 371,05	1,03	61 170,65	0,42	95 200,40	155,63
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	248 308,46	1,64	200 791,97	1,37	47 516,49	23,66
Transfert de charges et avantages en nature	6 184,52	0,04	3 945,65	0,03	2 238,87	56,74
Autres produits	1 202 356,55	7,93	1 210 184,47	8,26	-7 827,92	-0,65
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	17 599 028,04	116,01	16 955 929,78	115,74	643 098,26	3,79
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks marchandises						
Achats de matières premières et fournitures	85 137,33	0,56	83 890,13	0,57	1 247,20	1,49
Variation de stock matières premières	-6 622,78	-0,04	143,96	0,00	-6 766,74	-4 700,43
Achats d'autres approvisionnements	529 648,48	3,49	523 102,80	3,57	6 545,68	1,25
Variation de stock autres approvisionnements						
Achats non stockés de matières et fournitures	833 213,78	5,49	776 146,38	5,30	57 067,40	7,35
Services extérieurs et autres	1 627 375,92	10,73	1 589 371,05	10,85	38 004,87	2,39
Impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations	623 675,54	4,11	827 079,79	5,65	-203 404,25	-24,59
Impôts taxes et versements assimilés, autres	89 572,71	0,59	80 714,27	0,55	8 858,44	10,98
Salaires et traitements	8 314 433,50	54,81	8 010 136,88	54,68	304 296,62	3,80
Charges sociales	3 282 921,44	21,64	3 204 269,52	21,87	78 651,92	2,45
Dotations aux amortissements et provisions	809 133,60	5,33	629 456,66	4,30	179 676,94	28,54
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	2 258,09	0,01	3 549,47	0,02	-1 291,38	-36,38
Dotations aux provisions pour risques et charges d'expl	30 000,00	0,20	436 122,53	2,98	-406 122,53	-93,12
Autres charges	33 729,26	0,22	37 773,97	0,26	-4 044,71	-10,71
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	16 254 476,87	107,15	16 201 757,41	110,59	52 719,46	0,33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 344 551,17	8,86	754 172,37	5,15	590 378,80	78,28
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Revenus des VMP, autres produits financiers	50 383,85	0,33	60 681,85	0,41	-10 298,00	-16,97
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	50 383,85	0,33	60 681,85	0,41	-10 298,00	-16,97
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	185 694,64	1,22	186 491,87	1,27	-797,23	-0,43
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	185 694,64	1,22	186 491,87	1,27	-797,23	-0,43
RESULTATS FINANCIERS	-135 310,79	-0,89	-125 810,02	-0,86	-9 500,77	7,55
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	1 209 240,38	7,97	628 362,35	4,29	580 878,03	92,44
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	584,25	0,00	731,13	0,00	-146,88	-20,09
- exercices antérieurs	26 916,49	0,18	77 101,30	0,53	-50 184,81	-65,09
Sur opérations en capital	230 061,88	1,52	40 224,32	0,27	189 837,56	471,95
Reprises sur prov régl destinées à la couverture du BFR						
Reprises sur prov régl pour renouvellement des immos	5 824,00	0,04	30 081,26	0,21	-24 257,26	-80,64
Reprises sur prov rég des plus values nettes d'actif						
Reprises sur autres provisions réglementées	20 678,57	0,14	20 678,57	0,14		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	121 184,21	0,80	148 443,38	1,01	-27 259,17	-18,36
Transferts de charges						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	405 249,40	2,67	317 259,96	2,17	87 989,44	27,73
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion						
Exercice courant	46 238,95	0,30	106 761,12	0,73	-60 522,17	-56,69
Exercices antérieurs	22 237,79	0,15	45 028,32	0,31	-22 790,53	-50,61
Sur opérations en capital	4 441,41	0,03	44 234,79	0,30	-39 793,38	-89,96
Dotations aux prov régl à la couverture du BFR						
Dotations aux prov régl pour renouvellement des immos	26 542,18	0,17	170 922,34	1,17	-144 380,16	-84,47

Compte de résultat

Consolidé associatif ADSEA du Cantal

	Arrêté au : 31/12/2017		31/12/2016		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dotations aux prov régl des plus values nettes d'actif	151 592,04	1,00	2 180,00	0,01	149 412,04	6 853,76
Dotations aux autres provisions réglementées						
Engagements à réaliser sur ressources affectées	343 333,22	2,26	125 335,43	0,86	217 997,79	173,93
Impôts sur les sociétés	9 152,00	0,06	9 678,44	0,07	-526,44	-5,44
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	603 537,59	3,98	504 140,44	3,44	99 397,15	19,72
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-198 288,19	-1,31	-186 880,48	-1,28	-11 407,71	6,10
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX						
TOTAL X						
PRODUITS	18 054 661,29	119,01	17 333 871,59	118,32	720 789,70	4,16
CHARGES	17 043 709,10	112,35	16 892 389,72	115,30	151 319,38	0,90
SOLDE INTERMÉDIAIRE	1 010 952,19	6,66	441 481,87	3,01	569 470,32	128,99
TOTAL XI						
EXCEDENT OU DÉFICIT	1 010 952,19	6,66	441 481,87	3,01	569 470,32	128,99



Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 22 814 937,53 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 010 952,19 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.



Sommaire

1. Faits majeurs de l'exercice	Page 3
2. Principes, règles et méthodes comptables	Page 4
3. Informations complémentaires	Page 5
4. Changements de méthode	Page 6
5. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat	
5.1 Etat des immobilisations	Page 7
5.2 Etat des amortissements	Page 9
5.3 Détail des stocks	Page 10
5.4 Etat des échéances des créances	Page 11
5.5 Disponibilités	Page 12
5.6 Produits et Avoirs à recevoir	Page 13
5.7 Charges à payer et Avoirs à établir	Page 13
5.8 Charges et Produits constatés d'avance	Page 13
5.9 Tableau d'évolution des fonds propres	Page 14
5.10 Tableau des Subventions et provisions réglementées	Page 16
5.11 Tableau des Provisions	Page 17
5.12 Tableau des Fonds dédiés	Page 18
5.13 Etat des échéances des dettes	Page 19
5.14 Engagements Financiers	Page 20
6. Notes sur le compte de résultat	
6.1 Analyse du résultat comptable	Page 21
6.2 Tableau de passage du résultat comptable au résultat administratif	Page 22



1. Faits majeurs de l'exercice

L'exercice 2017 s'est caractérisé par les faits majeurs suivants:

L'Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes a ouvert en septembre 2017 sur le site de la résidence Bos Darnis de Saint Illide. Elle augmente la capacité du Foyer d'Accueil Médicalisé de 8 places, pour les plus de 55 ans.

Un terrain et une maison d'habitation situés sur le site de l'ITEP de Polminhac ont été vendus pour une valeur totale de 152 500 €.

En juillet 2017, l'association Croix Marine de Mauriac a fait donation à l'association des locaux situés à Mauriac, au lieu dit "Crouzit Haut" pour la continuité d'exploitation de l'IME Les Esclozes. Cette donation a été valorisée pour un montant de 80 000 € (8 000 € pour le terrain et 72 000 € pour les locaux),

L'association a été destinataire d'une donation d'une maison d'habitation ainsi que d'une somme financière. Cette donation a été acceptée lors du Conseil d'Administration du 8 décembre 2017

Une démarche de mise en place d'un CPOM a été actée par nos financeurs sur cet exercice. L'arrêté 2017-0047 fixant la programmation prévisionnelle pour la période 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, a acté la signature d'un CPOM en 2018 pour les années 2019-2023.

Le PPI Informatique pour les années 2016 à 2020 a été accordé en mai 2017, par l'ARS Auvergne Rhone Alpes et le Conseil Départemental du Cantal. Il planifie les investissements informatiques de l'association pour cette période.

Les autorisations de fonctionnement de tous les établissements ont été renouvelées pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017.

Les autorisations de fonctionnement ont été modifiées pour les structures accueillant des adultes en créant des places d'accueil temporaire:

- au FAM Saint Illide : 2 places
- au Foyer d'Anjoigny : 2 places

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations ainsi qu'aux dispositions du plan comptable du secteur médico-social instauré par le décret du 22/10/2003.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les durées d'amortissement utilisées au sein de l'association sont variables selon les établissements:

Constructions: de 15 à 50 ans

Agencements: de 10 à 30 ans

Matériel et outillages: de 7 à 15 ans

Véhicules: de 5 à 10 ans

Matériel et mobilier de bureau: de 7 à 15 ans

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette d'arrêté des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



3. Informations complémentaires

Effectifs

Au 31/12/2017, les effectifs salariés de l'association se décomposaient de la manière suivante:

- 210 salariés en CDI à temps plein
- 73 salariés en CDI à temps partiel (47,24ETP)
- 15 salariés en CDD à temps plein
- 4 salariés en CDD à temps partiel (2,85ETP)

Au total, l'association employait au 31/12/2017, 302 salariés pour 275,09 ETP.

Provision pour indemnités de départ en retraite

L'engagement total au titre de la provision d'indemnité de départ en retraite s'élève à fin 2017 à 1 540 375,98 € chargé.

Cet engagement est calculé selon la méthode des crédits projetés. La provision n'est pas constatée comptablement.

Les paramètres pris en compte sont:

- Taux d'actualisation: 1,30 %
- Age de départ à la retraite : de 60 à 67 ans selon l'année de naissance
- Méthode de calcul : crédits projetés
- Turnover: moyen

Sont comptabilisées au compte fonds dédiés pour un montant à fin 2017 de 424 734 ,02 euros, les sommes accordées par les financeurs à certains établissements dans le cadre des négociations budgétaires.

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants.

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif dispose que les associations doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés ainsi que leurs avantages en nature.

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Aucun administrateur n'est rémunéré.

Litiges prudhommaux en cours

Plusieurs litiges prudhommaux ont fait l'objet d'une provision pour litiges prudhommaux sur l'exercice 2016. Pour 2017, le montant des provisions s'élève à 351 212 € à la clôture. En effet, certains litiges étant clos des reprises sur provisions ont été constatées à hauteur de 202 060 euros.



Commodats

Les bâtiments de l'IME, jusqu'alors détenus par le "Comité de Crois Marine" de l'arrondissement de Mauriac et dont le commodat avait pris fin le 10/05/2011, ont fait l'objet d'une donation en 2017

Solde d'heures supplémentaires à récupérer

Un certain nombre d'heures supplémentaires sont à récupérer au 31/12/2017. Elles n'ont pas été provisionnées mais pourraient impacter les comptes pour un montant de 147 655,66 € chargé.

Honoraires Commissaire aux comptes

Les honoraires versés au commissaire aux comptes pour l'année 2017 s'élèvent à 27 870,62 euros.

4. Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



5. Notes sur le bilan

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 22 814 937,53 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 010 952,1

5.1. Tableau des mouvements des Immobilisations

	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Un terrain et une maison d'habitation situés sur le site de l'ITEP de Polminhac ont été vendus pour une valeur totale de 152 500 €.				
Frais d'établissement	59 903,39 €	- €	- €	59 903,39 €
Autres immobilisations incorporelles	77 447,98 €	8 985,60 €	10 602,00 €	75 831,58 €
Dont FAM Soins		8 985,60 €		
Siège			10 602,00 €	
Immobilisations corporelles				
Terrains	18 017,96 €	8 000,00 €	- €	26 017,96 €
Dont IME		8 000,00 €		
Constructions sur sol propre	3 609 797,01 €	78 946,85 €	138 789,58 €	3 549 954,28 €
Dont Siège		2 479,25 €	- €	
Association		4 467,60 €		
IME		72 000,00 €	- €	
ITEP du Cantal			138 789,58 €	
sur sol d'autrui	10 154 205,17 €	90 643,17 €	- €	10 244 848,34 €
Dont FAM Hébergement		16 233,03 €	- €	
ITEP du Cantal		20 718,13 €	- €	
CMP		5 082,00 €		
Siège		8 312,41 €		
ESAT ARS		18 247,31 €		
Exploitation commerciale		10 544,00 €		
Foyer Hébergement Anjoigny		9 654,51 €		
Ateliers Occupationnels Bas Darnis		1 851,78 €		
Installations techniques, matériel et outillage	2 040 939,71 €	97 300,32 €	16 296,70 €	2 121 943,33 €
Dont Production		15 986,09 €	2 546,01 €	
Entreprise Adaptée		2 552,26 €	- €	
ESAT				
IME		8 392,11 €	3 754,52 €	
Siège		- €	3 751,64 €	
Foyer d'Anjoigny		1 579,94 €	4 403,29 €	
SAVS		549,98 €	- €	
FAM IFO				
FAM Hébergement		13 525,20 €	1 841,24 €	
FAM Soins		2 217,60 €		
UPIIV Hébergement		28 500,64 €	- €	
UPIIV Soins		23 598,52 €	- €	
CMP				
DILAP		397,98 €		
SEAP				
Autres immobilisations corporelles				
Agencements	200 894,47 €	369,98 €	207,03 €	201 057,42 €
Dont SEAP		369,98 €		
Siège			207,03 €	
Matériel de transport	621 047,41 €	94 191,24 €	76 239,03 €	638 999,62 €
Dont ESAT ARS		31 185,24 €	25 500,00 €	
IME		2 256,00 €	16 007,15 €	
Entreprise Adaptée		25 000,00 €	- €	
Production		35 750,00 €	34 731,88 €	
Matériel informatique	310 087,81 €	52 303,78 €	24 757,08 €	337 634,51 €
Dont DHAP		785,09 €	- €	
ITEP du Cantal		14 271,14 €	- €	
Siège		15 469,26 €	24 757,08 €	
Foyer Hébergement		1 960,77 €	- €	
Production		455,20 €	- €	
ESAT ARS		1 785,51 €	- €	
Sessad du Cantal		4 546,03 €	- €	
Sessad de Mauriac		1 190,34 €	- €	
CMP		1 695,49 €	- €	
HEMO		2 276,00 €	- €	
SEAP		595,17 €	- €	
UPHV Hébergement		3 512,84 €	- €	



5. Notes sur le bilan

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 22 814 937,53 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 010 952,1

5.1. Tableau des mouvements des Immobilisations

	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
IME		3 760,94 €	- €	
Mobilier	327 820,21 €	44 891,03 €	1 465,33 €	371 245,91 €
Dont : <i>Siège</i>		3 283,64 €	1 465,33 €	
UPHV Hébergement		33 543,31 €	- €	
FAM Hébergement		6 066,08 €	- €	
Foyer d'Anjoigny		1 998,00 €	- €	
Cheptel	1 963,25 €	- €	- €	1 963,25 €
Autres immobilisations	19 446,57 €	784,79 €	- €	20 231,36 €
Dont : <i>Siège</i>		784,79 €	- €	
		- €	- €	
Sous-Total	17 441 570,94 €	476 416,76 €	268 356,75 €	17 649 630,95 €



5. Notes sur le bilan

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 22 814 937,53 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 010 952,1

5.1. Tableau des mouvements des Immobilisations

	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations corporelles en cours	18 261,50 €	8 138,28 €	13 535,92 €	12 863,86 €
<i>Dont Production</i>		8 138,28 €	- €	
<i>E.S.A.T</i>		- €	13 535,92 €	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	25 660,92 €	367,42 €	- €	26 028,34 €
<i>Dont Foyer Anjoigny</i>		194,92 €	- €	
<i>E.S.A.T.A.R.S</i>		10,50 €	- €	
<i>Association</i>		162,00 €	- €	
Autres immobilisations financières	11 162,30 €	5 449,50 €	3 568,30 €	13 043,50 €
<i>Dont ITTEP du Cantal</i>		2 240,00 €	1 861,00 €	
<i>DHAP</i>		1 909,50 €	1 049,30 €	
<i>SEAP</i>		- €	658,00 €	
<i>Foyer Anjoigny</i>		1 300,00 €	- €	
<i>SESSAD du Cantal</i>		- €	- €	
<i>IMF</i>		- €	- €	
Total Général	17 496 655,66 €	490 371,96 €	285 460,97 €	17 701 566,65 €



5.2. Tableau des mouvements des Amortissements

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	44 649,66 €	2 078,65 €	- €	46 728,31 €
Autres immobilisations incorporelles	58 334,74 €	1 091,24 €	- €	59 425,98 €
Immobilisations corporelles				
Terrains (aménagements)	1 633,31 €	233,33 €	- €	1 866,64 €
Constructions				
sur sol propre	2 278 558,20 €	167 276,51 €	138 789,58 €	2 307 045,13 €
sur sol d'autrui	3 462 342,74 €	429 540,34 €	- €	3 891 883,08 €
Installations techniques, matériel et outillage	1 656 301,16 €	81 989,70 €	15 930,76 €	1 722 360,10 €
Autres immobilisations corporelles				
Agencements	177 886,32 €	6 946,53 €	207,03 €	184 625,82 €
Matériel de transport	341 069,76 €	64 847,40 €	76 239,03 €	329 678,13 €
Matériel informatique	213 382,81 €	35 250,12 €	24 757,08 €	223 875,85 €
Mobilier	189 350,84 €	23 871,80 €	1 465,33 €	211 757,31 €
Cheptel	1 963,25 €	- €	- €	1 963,25 €
Immobilisations corporelles en cours	- €	- €	- €	- €
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €	- €
Autres titres immobilisés	- €	- €	- €	- €
Prêts	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
Total Général	8 425 472,79 €	813 125,62 €	257 388,81 €	8 981 209,60 €



5.3 Détail des stocks

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Produits de défense des animaux	- €	455,80 €	- €	455,80 €
Aliments				
Bovins viande	- €	- €	- €	- €
Bovins lait	1 100,00 €	201,50 €	1 100,00 €	201,50 €
Poules	2 156,24 €	3 265,50 €	2 156,24 €	3 265,50 €
Paille				
Bovins viande		- €		- €
Bovins lait	- €	1 398,25 €	- €	1 398,25 €
Carburant	2 812,21 €	4 028,59 €	2 812,21 €	4 028,59 €
Combustible Fuel	1 175,28 €	1 170,09 €	1 175,28 €	1 170,09 €
Produits d'entretien	325,88 €	1 057,82 €	325,88 €	1 057,82 €
Divers autres	64,80 €	964,91 €	64,80 €	964,91 €
Emballages	5 764,25 €	7 478,98 €	5 764,25 €	7 478,98 €
Matériel Ateliers St Illide	3 810,42 €	4 181,91 €	3 810,42 €	4 181,91 €
Animaux				
Bovins viande	61 670,00 €	61 600,00 €	61 670,00 €	61 600,00 €
Bovins lait	43 400,00 €	42 980,00 €	43 400,00 €	42 980,00 €
Poules	6 938,40 €	4 742,40 €	6 938,40 €	4 742,40 €
Porcs	1 066,00 €	1 560,00 €	1 066,00 €	1 560,00 €
Produits finis	45 696,22 €	63 431,75 €	45 696,22 €	63 431,75 €
Total Général	175 979,70 €	198 517,50 €	175 979,70 €	198 517,50 €



5.4 Etat des échéances des créances

	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	13 043,50 €	3 749,50 €	9 294,00 €
Un terrain et une maison d'habitation situés sur le site de l'TTEP de	12 063,35 €	2 429,45 €	9 633,90 €
Autres créances clients	1 747 022,77 €	1 747 022,77 €	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	63 084,09 €	63 084,09 €	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 522,60 €	1 522,60 €	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- TVA	6 375,83 €	6 375,83 €	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	11 818,80 €	11 818,80 €	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	223 753,71 €	223 753,71 €	
Charges constatées d'avance	66 551,16 €	66 551,16 €	
Total Créances	2 145 235,81 €	2 126 307,91 €	18 927,90 €



5.5 Etat des placements et disponibilités

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Placements				
Comptes à Terme Ouplus Banque Populaire	800 000,00 €	- €	- €	800 000,00 €
Bons Moyen Terme Négociables Crédit Agricole	1 600 000,00 €	350 000,00 €	450 000,00 €	1 500 000,00 €
Livret A Crédit Agricole	78 533,72 €	585,71 €	584,61 €	78 534,82 €
Livrets Institutionnels Banque Populaire	417 216,25 €	3 469,82 €	- €	420 686,07 €
Livret Associations Crédit Agricole	790 480,21 €	676 144,49 €	139 404,61 €	1 327 220,09 €
Livret Associatis Caisse d'Epargne	505 438,62 €	504 639,52 €	- €	1 010 078,14 €
Disponibilités				
Valeurs à l'encaissement	944,70 €	1 512,41 €	944,70 €	1 512,41 €
Comptes courants des établissements	4 387 353,75 € -	2 072 601,54 €	- €	2 314 752,21 €
Caisses	6 946,91 €	158,15 €	- €	7 105,06 €
Total Général	8 586 914,16 € -	536 091,44 €	590 933,92 €	7 459 888,80 €



5.6 Produits et Avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	53 795,89 €
Autres créances (dont avoirs à recevoir: 11 614,73 €)	118 820,62 €
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	172 616,51 €

5.7 Charges à payer et Avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligatoires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 859,02 €
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 094,98 €
Dettes fiscales et Sociales	1 062 778,78 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	- €
Total	1 226 732,78 €

5.8 Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	66 551,16 €	382,00 €
Charges/ Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
Total	66 551,16 €	382,00 €



5.9 Tableau d'évolution des fonds propres

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Fonds Associatifs				
Sans droit de reprise	787 062,86 €	- €	- €	787 062,86 €
Avec droit de reprise	355 678,34 €	80 000,00 €	- €	435 678,34 €
		80 000,00 €	- €	
Réserves				
Réserve de compensation des déficits d'exploitation	1 376 077,19 €	14 530,98 €	5 410,29 €	1 385 197,88 €
Dont				
DHLAP		5 100,00 €		
Siège		6 208,64 €	- €	
ESSAT		- €	- €	
IME		- €	- €	
SESSAD		- €	- €	
ITEP		- €	- €	
Ateliers occupationnels		3 222,34 €		
S.A.V.S		- €	- €	
SAJMT		- €	5 410,29 €	
Foyer d'Anjoigny			- €	
Réserve de compensation des charges d'amortissement	182 165,11 €	51 323,52 €	2 577,92 €	230 910,71 €
Dont				
AEMO		- €	477,92 €	
Ateliers occupationnels		9 000,00 €		
FAM Hébergement		42 323,52 €		
IME		- €	2 100,00 €	
Excédents affectés à la couverture du BFR (Réserve de trésor)	928 013,10 €	35 047,16 €	- €	963 060,26 €
Dont				
AEMO		25 000,00 €	- €	
Production		10 047,16 €		
Excédents affectés à l'investissement	3 056 165,11 €	269 671,33 €	- €	3 325 836,44 €
Dont				
FAM Soins		49 166,26 €	- €	
FAM HEBERGEMENT		25 000,00 €		
ESSATARS		33 018,28 €		
SAJMT		5 410,29 €	- €	
CMPP		60 000,00 €		
SESSAD Mauriac		9 448,99 €	- €	
IME Les Esclares		54 232,22 €	- €	
SESSADs du Cantal		33 395,29 €	- €	
Autres réserves	90 370,63 €	- €	- €	90 370,63 €
Report à nouveau				
Gestion libre	- 105 709,38 €	- €	578,81 €	- 106 288,19 €
Dont				
Association		- €	578,81 €	
Siège		- €	- €	
Production Anjoigny		- €	- €	
Gestion contrôlée	- 54 680,72 €	- €	- €	- 54 680,72 €
Dépenses refusées par le financeurs	- 1 640 849,94 €	10 659,66 €	109 626,22 €	- 1 739 816,50 €
Dont				
IME / SESSAD Mauriac		- €	13 594,20 €	
SESSAD du Cantal		- €	8 216,00 €	
ITEP du Cantal		- €	14 986,00 €	
SELAP		- €	1 570,86 €	
DHLAP		1 200,00 €	1 576,00 €	
CMPP		- €	4 777,60 €	
FAM Hébergement		- €	1 512,00 €	
AEMO		2 300,00 €	10 471,09 €	
Siège		7 159,66 €	32 019,85 €	
FAM At Occupationnels		- €	0,20 €	
S.A.V.S		- €	0,02 €	
		- €	902,40 €	
Dépenses non opposables aux financeurs	- 388 388,51 €	98 042,86 €	6 049,81 €	- 296 395,46 €
Dont				
IME / SESSAD Mauriac		39 444,41 €	- €	
ITEP du Cantal		10 572,05 €	- €	
SESSAD du Cantal		5 415,00 €	- €	
CMPP		9 434,90 €	- €	
AEMO		5 650,57 €	- €	
DHLAP		- €	- €	
SELAP		1 460,70 €	- €	
Complexe d'Anjoigny		- €	- €	



F.S.A.T. ARS	6 473,67 €	- €
FAM Hébergement	- €	5 423,00 €
S.A.J.M.T	- €	626,81 €
FAM Ateliers Occupationnels	- €	- €
FAM Soins	10 384,51 €	- €
Sûreté	9 207,05 €	- €



	Fin d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Résultat de l'exercice (voir annexe 4.1)	441 481,87 €	1 010 952,19 €	441 481,87 €	1 010 952,19 €
Résultats sous contrôle de Tiers financeurs				
Résultat repris en réduction des charges d'exploitation	539 244,06 €	254 789,41 €	371 494,92 €	422 538,55 €
Dont				
IME / SESSAD Mauriac		50 000,00 €	- €	
ITEP du Cantal		22 948,34 €	- €	
SESSAD du Cantal		30 000,00 €	100 000,00 €	
CMPP		45 815,30 €	- €	
AEMO		10 834,18 €	256,06 €	
DHAP		30 665,94 €	99,76 €	
SEAP		- €	- €	
Foyer d'Anjoigny		18 732,08 €	180 528,19 €	
SAVS		6 519,24 €	2 299,00 €	
SAJMT		4 170,61 €	6 389,98 €	
ESATARS		35 103,72 €		
FAM Hébergement		- €	53 050,86 €	
FAM Ateliers Occupationnels		- €	28 871,07 €	
Résultats en attente années paires	- €	548 650,12 €	116 636,60 €	432 013,52 €
Dont				
IME / SESSAD Mauriac		20 262,42 €	- €	
ITEP du Cantal		228 768,14 €	- €	
SESSAD du Cantal		97 315,11 €	- €	
CMPP		18 671,93 €	- €	
AEMO		- €	25 501,01 €	
DHAP		- €	12 259,33 €	
SEAP		- €	7 796,29 €	
Complexe d'Anjoigny		83 699,87 €	19 393,17 €	
Résidence Bos Darnis St Iliide		99 932,65 €	- €	
Sège		- €	51 686,80 €	
Résultats en attente années impaires	610 086,47 €	69 060,13 €	679 146,60 €	- €
Dont				
IME / SESSAD Mauriac		- €	230 940,13 €	
ITEP du Cantal		- €	18 534,39 €	
SESSAD du Cantal		39 405,71 €	- €	
CMPP		- €	110 472,60 €	
AEMO		- €	78 635,74 €	
DHAP		- €	31 233,88 €	
SEAP		209,92 €	- €	
Complexe d'Anjoigny		- €	103 109,58 €	
Résidence Bos Darnis St Iliide		- €	106 220,28 €	
Sège		29 444,50 €	- €	
Résultats affectés	199 872,31 €	343 794,43 €	64 591,23 €	479 075,51 €
Dont				
SEAP		- €	- €	
AEMO			29 200,00 €	
DHAP		- €	3 900,00 €	
IME / SESSAD de Mauriac		93 508,71 €	- €	
Ateliers occupationnels		25 933,00 €		
FAM Hébergement		3 023,11 €		
Complexe d'Anjoigny		221 329,61 €	31 491,23 €	
Total Général	6 376 588,50 €	2 786 521,79 €	1 797 594,27 €	7 365 516,02 €



5.10 Tableau des Subventions et provisions réglementées

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Subventions d'investissements				
Sur Crédits non reconductibles	90 998,42 €	5 145,00 €	9 847,36 €	86 296,06 €
Dont IME/SESSAD Mauriac		5 145,00 €	9 847,36 €	
Taxe Apprentissage	36 125,56 €	4 074,08 €	4 267,72 €	35 931,92 €
Dont IME / SESSAD Mauriac		2 710,11 €	2 690,05 €	
ITEP du Cantal		1 363,97 €	1 577,67 €	
Autres	43 701,29 €	7 493,60 €	3 559,40 €	47 635,49 €
Dont Complexe d'Anjoigny		7 493,60 €	3 260,00 €	
		- €	299,40 €	
Provisions réglementées				
Réserve de trésorerie	16 111,69 €	- €	- €	16 111,69 €
Pour travaux de rénovation	870 177,98 €	26 542,18 €	78 414,96 €	818 305,20 €
Dont IME / SESSAD Mauriac		- €	20 678,57 €	
ITEP du Cantal		18 383,72 €	43 526,23 €	
SESSAD du Cantal		8 158,46 €	6 180,40 €	
AHEMO		- €	3 534,00 €	
DHLAP		- €	1 805,00 €	
SEAP		- €	485,00 €	
Complexe d'Anjoigny		- €	66,66 €	
Résidence Bas Darnis St Iltide		- €	2 139,10 €	
Réserves des plus values nettes d'actif	1 009 277,21 €	151 592,04 €	- €	1 160 869,25 €
Dont ITEP		148 142,04 €	- €	
Complexe Anjoigny		2 350,00 €		
FAM Hébergement		300,00 €		
IME		800,00 €	- €	
Total Général	2 066 392,15 €	194 846,90 €	96 089,44 €	2 165 149,61 €



5.11 Tableau des Provisions

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions				
Provisions pour risques				
Litiges Prudhommaux	553 272,00 €	- €	202 060,00 €	351 212,00 €
Dont				
Complexe d'Anjoigny		- €	21 656,10 €	
Résidence Bos Darnis St Illde		- €	- €	
ITEP du Cantal		- €	180 403,90 €	
IME Mauriac		- €	- €	
SESSAD Mauriac		- €	- €	
SESSAD du Cantal		- €	- €	
Siège		- €	- €	
Autres risques	42 509,89 €	- €	42 509,89 €	- €
Dont				
ITEP du Cantal		- €	18 509,89 €	
Siège		- €	24 000,00 €	
Provisions pour charges				
Travaux - Grosses réparations	68 476,20 €	- €	2 151,60 €	66 324,60 €
Dont				
ITEP du Cantal		- €	2 151,60 €	
Dépréciation des comptes de tiers				
Comptes d'usagers	10 440,19 €	2 258,09 €	1 520,31 €	11 177,97 €
Dont				
CAIPP		- €	1 435,83 €	
Complexe d'Anjoigny		2 258,09 €	84,48 €	
Résidence Bos Darnis St Illde		- €	- €	
Siège		- €	- €	
Autres tiers	- €	- €	- €	- €
Total Général	674 698,28 €	2 258,09 €	248 241,80 €	428 714,57 €



5.12 Tableau des Fonds dédiés

	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fonds dédiés pour projet associatif	1 252,42 €	- €	- €	1 252,42 €
Fonds dédiés pour l'évaluation externe	- €	- €	- €	- €
Fonds dédiés pour stagiaires	31 002,27 €	12 169,00 €	4 656,60 €	38 514,67 €
Dont I'IEP Cansel		4 238,00 €	4 656,60 €	
Sessad du Cantal		3 600,00 €		
CMPP		4 331,00 €	- €	
Fonds dédiés pour indemnités de licenciement	23 116,23 €	- €	- €	23 116,23 €
Dont Résidence Bas Darnis St Illide		- €	- €	
Fonds dédiés pour projet de restructuration	7 237,60 €	- €	608,64 €	6 628,96 €
Dont I'IEP du Cantal		- €	608,64 €	
SEAP		- €	- €	
Fonds dédiés pour frais de psychiatre	6 700,00 €	- €	- €	6 700,00 €
Fonds dédiés pour colloques	5 000,00 €	- €	- €	5 000,00 €
Fonds dédiés pour analyse des pratiques	11 155,00 €	- €	- €	11 155,00 €
Dont CMPP		- €	- €	
F-IM Soins		- €	- €	
Fonds dédiés pour retraite	287 768,26 €	248 813,71 €	111 847,95 €	424 734,02 €
Dont IMF / SESSAD Mauriac		93 508,71 €	16 487,99 €	
ITHP du Cantal		23 000,00 €	23 000,00 €	
CMPP		- €	- €	
AFMO		30 000,00 €	- €	
Complexe d'Anjoigny		82 005,00 €	35 097,43 €	
Résidence Bas darnis St Illide		20 300,00 €	37 262,53 €	
		- €		
Fonds dédiés pour mutuelle	- €	- €	- €	- €
Dont STAP			- €	
Fonds dédiés pour changement de locaux	8 500,00 €	- €	- €	8 500,00 €
Dont STAP		- €	- €	
Fonds dédiés à la formation	8 870,91 €	16 626,37 €	1 955,15 €	23 542,13 €
Dont FAM Soins		9 920,00 €	920,00 €	
Ateliers occupationnels		5 633,00 €		
IMF / SESSAD Mauriac		1 073,37 €	1 035,15 €	
Fonds dédiés pour heures de remplacement	- €	8 764,14 €	2 115,87 €	6 648,27 €
Dont FAM Hébergement		8 764,14 €	- €	
Fonds dédiés pour création UPHV	- €	80 190,00 €	- €	80 190,00 €
Dont UPHV Hébergement		80 190,00 €	- €	
Fonds dédiés sur dons manuels	1 649,55 €	1 625,00 €	2 115,87 €	1 158,68 €
Dont Complexe d'Anjoigny - Football Handicapés		1 625,00 €	2 115,87 €	
Total Général	392 252,24 €	279 234,08 €	121 184,21 €	550 302,11 €



5.13 Etat des échéances des dettes

	Montant brut	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 974 726,99 €	424 461,65 €	1 655 162,27 €	2 895 103,08 €
Emprunts	4 963 867,97 €	413 602,63 €	1 655 162,27 €	2 895 103,08 €
<i>Dont</i>				
<i>Résidence Bos Darnis St Illide</i>	1 861 868,38 €	153 136,85 €	666 794,99 €	1 041 936,55 €
<i>Complexe d'Anjoigny St Comin</i>	919 066,78 €	98 248,05 €	347 947,23 €	472 871,50 €
<i>Siège</i>	128 557,58 €	13 995,28 €	50 396,20 €	64 166,10 €
<i>TIEP du Cantal</i>	2 054 375,23 €	148 222,45 €	590 023,85 €	1 316 128,93 €
Intérêts courus non échus	10 859,02 €	10 859,02 €		
Emprunts et dettes financières divers	4 351 030,23 €	4 351 030,23 €		
<i>Solde créditeur de banque - TIEP du Cantal</i>	- €	- €		
<i>Solde créditeur de banque - ASSOCIATION</i>	- €	- €		
<i>Solde créditeur de banque - Siège</i>	1 449 756,90 €	1 449 756,90 €		
<i>Solde créditeur de banque - Résidence Bos Darnis St Illide</i>	- €	- €		
<i>Solde créditeur de banque - Complexe d'Anjoigny</i>	- €	- €		
<i>Compte Miroir Technique Crédit Agricole</i>	2 901 273,33 €	2 901 273,33 €		
Autres dettes				
Dettes fournisseurs	505 778,31 €	505 778,31 €		
Autres dettes	2 115 823,08 €	2 115 823,08 €		
Produits constatés d'avance	382,00 €	382,00 €		
Total Dettes	11 947 740,61 €	7 397 475,27 €	1 655 162,27 €	2 895 103,08 €



5.14 Engagements Financiers

	Nature de la garantie	Tiers caution	Capital restant dû au 31/12/2017
Crédit Agricole			
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Caution solidaire	Fonds régional	- €
Siège	Privilège de prêteur de deniers		119 166,30 €
Foyer Anjoigny	Hypothèque		36 700,61 €
ITEP du Cantal	Sans Garantie		5 433,47 €
ITEP du Cantal	Hypothèque		422 385,30 €
ITEP du Cantal	Hypothèque		392 708,45 €
ITEP du Cantal	Hypothèque		130 098,74 €
Banque populaire			
ITEP du Cantal - Restaurant Puy Mary	Hypothèque		47 875,45 €
Siège	Sans Garantie		9 391,28 €
Crédit Foncier			
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Caution solidaire	Conseil général (60%) Commune de St Illide (16,25 %)	1 299 186,09 €
Caisse des dépôts et consignations			
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Caution solidaire	Conseil général (60%) Commune de St Illide (16,25 %)	413 580,00 €
Associl			
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Hypothèque		32 964,00 €
Ciléo			
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Sans Garantie		21 233,80 €
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Sans Garantie		17 112,51 €
Caisse d'épargne			
Production Anjoigny	Sans Garantie		565 833,18 €
Production Anjoigny	Sans Garantie		207 500,37 €
Entreprise Adaptée	Sans Garantie		55 332,84 €
ITEP du Cantal	Hypothèque		461 325,15 €
ITEP du Cantal	Hypothèque		447 862,38 €
ITEP du Cantal	Hypothèque		151 686,29 €
Résidence Bos Darnis - Hébergement	Sans Garantie		77 791,98 €
Agilor			
Production anjoigny	Sans Garantie		37 322,64 €
Production anjoigny	Sans Garantie		16 377,14 €



6. Notes sur le compte de résultat

6.1 Analyse du résultat comptable

	Déficit	Excédent
Résultat des établissements en gestion libre		
Association	15 652,15 €	
Production de l'ESAT d'Anjoigny		43 987,96 €
Entreprise Adaptée d'Anjoigny	12 401,49 €	
Ecritures de consolidation	- €	- €
Sous-Total Gestion Libre	- 15 934,32 €	
Résultat des établissements en gestion contrôlée		
Financier : ARS Auvergne		
ITEP du Cantal		468 118,49 €
SESSAD du Cantal		43 926,95 €
IME Les Escloses		232 124,45 €
SESSAD de Mauriac	12 583,35 €	- €
CMPP		138 006,88 €
Résidence Bos Darnis -Section Soins		65 423,42 €
ESAT d'Anjoigny	44 754,82 €	- €
Financier : Conseil Général du Cantal		
AIEMO		962,00 €
DHAP	69 019,57 €	
SEAP		3 967,58 €
Foyer Anjoigny	49 386,78 €	
SAJMT d'Anjoigny		11 392,15 €
SAVS d'Anjoigny	- €	6 529,17 €
Résidence Bos Darnis - Hébergement		26 517,40 €
Résidence Bos Darnis - Ateliers occupationnels	12 314,73 €	- €
Financement par frais de siège des établissements		
Siège		186 108,66 €
Sous-Total gestion contrôlée		995 017,90 €
Résultat comptable de l'exercice 2017		1 010 952,22 €



6.2 Tableau de passage du résultat comptable au résultat administratif

	Résultat comptable de l'année	Dépenses non opposables aux tiers financeurs	Reprise de résultat	Résultat Administratif soumis aux autorités de tarification pour affectation
Financé par le Conseil Général du Cantal				
AI'MO	962,00 €	5 566,65 €	10 834,18 €	17 362,83 €
DIAP	-69 019,57 €	7 493,29 €	8 765,94 €	-52 760,34 €
SFAP	3 967,58 €	-926,52 €	-99,76 €	2 941,30 €
Foyer d'hébergement d'Anjoigny	-49 386,78 €	17 266,64 €	82 005,00 €	49 884,86 €
SAVS	6 529,14 €	-4 541,85 €	-2 299,00 €	-311,71 €
SAJMT	11 392,15 €	-4 610,64 €	-6 389,98 €	391,53 €
Résidence Bos Darnis - Hébergement	26 517,40 €	5 568,41 €	3 023,11 €	35 108,92 €
Résidence Bos Darnis - Ateliers occupationnels	-12 314,73 €	-35,05 €	25 933,00 €	13 583,22 €
Sous-Total Conseil Général du Cantal		25 780,93 €	121 772,49 €	66 200,61 €
Financé par l'ARS Auvergne				
ITEP du Cantal	468 118,49 €	12 797,49 €	22 948,34 €	503 864,32 €
SESSAD du Cantal	43 926,95 €	2 851,23 €	30 000,00 €	76 778,18 €
IMI Les Esclozes	232 124,45 €	5 705,96 €	108 246,19 €	346 076,60 €
SESSAD de Mauriac	-12 583,35 €	-3 115,08 €	35 262,52 €	19 564,09 €
CMPP	138 006,88 €	-196,61 €	45 815,30 €	183 625,57 €
Résidence Bos Darnis - Soins	65 423,42 €	6 990,97 €	0,00 €	72 414,39 €
ESAT Social	-44 754,82 €	2 017,20 €	35 103,72 €	-7 633,81 €
Siège	186 108,66 €	0,00 €	0,00 €	186 108,66 €
Sous-Total ARS Auvergne		27 051,25 €	277 376,07 €	1 380 798,00 €
Etablissements en gestion libre				
ESAT Production	43 987,96 €	0,00 €	0,00 €	43 987,96 €
Entreprise Adaptée	-12 401,49 €	0,00 €	0,00 €	-12 401,49 €
Association	-15 652,14 €	0,00 €	0,00 €	-15 652,14 €
Ecritures de consolidation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général	1 010 952,20 €			1 462 932,94 €

